

FORMATION EN PRÉSENTIEL

## ENSOLEILLER L'ARCHITECTURE

LE SOLAIRE, UNE NOUVELLE MATIÈRE DU PROJET ARCHITECTURAL

### DATES ET LIEU

**jeudi 14 et vendredi 15 octobre 2021**

**au Bourget-du-Lac**

Bât. Hélios, 60 av. du lac Léman, Savoie Technolac

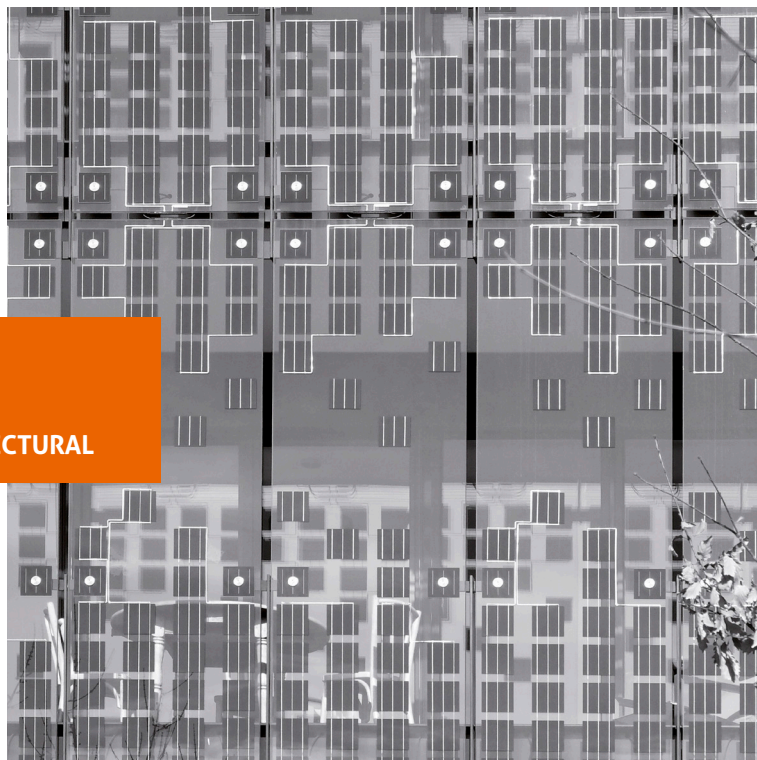
### PUBLICS

Architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs, maîtres d'ouvrage

### PARTICIPATION DEMANDÉE

**ERRATUM** : Le tarif indiqué ci-dessous a changé par rapport à nos précédentes communications

**1 000 € nets** (les 2 journées, repas non compris)  
non assujettis à la TVA



Immeuble Hikari, Lyon, architecte : Kengo Kuma © CAUE 74

### CONTEXTE

L'innovation solaire est constante au service d'une fiabilité accrue et d'une maîtrise toujours plus importante du coût de fabrication. Désormais, les photons se domestiquent de mille façons. L'émergence d'une architecture intégrée et intégrante est possible. Aux concepteurs de s'en saisir. Aux maîtres d'ouvrage de l'exiger.

Cette formation est proposée dans le cadre d'un partenariat entre l'INES (Institut National de l'Énergie Solaire) et le CAUE de Haute-Savoie.

### OBJECTIFS

- Connaître les dernières innovations techniques du photovoltaïque et l'offre récente en matière de gestion et captation de l'énergie solaire
- Acquérir des compétences concernant l'intégration du solaire à l'architecture
- Bénéficier de retours d'expériences sur des opérations exemplaires

### COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Développer un projet architectural comprenant l'intégration solaire
- Organiser la chaîne des acteurs du projet concernés par l'intégration solaire

## FORMATEURS

Stéphan Dégeorges, architecte, Caue  
Franck Barruel, directeur, INES Forma-  
tion

## INTERVENANTS

David Corgier, ingénieur en énergie,  
CMDL-Manaslu

Géraldine Suire, inspectrice des sites  
en Savoie, DREAL

Jean-Didier Steenackers, architecte,  
designer solaire

Industriels du solaire développeurs de  
solutions commerciales innovantes

## DATE LIMITE D'INSCRIPTION

MARDI 14 SEPTEMBRE 2021 (6<sup>ÈME</sup> ÉDITION)

## CONTACT

Morgane Pouzet

04 79 26 53 29

## ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de  
handicap, merci de nous le  
signaler lors de votre ins-  
cription.

## MÉTHODES / OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Études de cas
- Conférence

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## HORAIRES ET DURÉE

9h00-12h30 / 14h00-17h30 • 2 j (14 h)

## ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

En cours et/ou en fin de formation

## PROGRAMME

### • Journée 1

#### Matin : Solutions solaires

- > Solaire actif :
  - L'univers du possible en matière de solaire photovoltaïque
  - L'univers du possible en matière de solaire thermique

#### Après-midi : Quête de l'énergie positive

- > Solaire passif : Comment utiliser le solaire pour optimiser la conception de bâtiments
- > Visite du bâtiment bioclimatique de l'INES
- > Visite du centre de recherche de l'INES

### • Journée 2

#### Matin : Solaire intégré au patrimoine et au paysage : Enjeux du patrimoine et de l'énergie

- > Cas d'études 1 : Immeuble IKARI, Lyon, 1er ensemble urbain à énergie positive
- > Cas d'études 2 : Stratégies solaires en sites protégés
- > Technologies disponibles - Rencontres et échanges avec les industriels : légèreté et transparence, multifonctionnalité et couleurs, l'innovation au service de l'architecture

#### Après-midi : Solaire et bâtiment : place aux échanges

- > Cas d'études 3 : Le design solaire sur les édifices protégés
- > Échanges

## Inscription :

[www.ines-solaire.org/renforcer-capacites/formation/ensoleiller-larchitecture/](http://www.ines-solaire.org/renforcer-capacites/formation/ensoleiller-larchitecture/)

Pour tout renseignement concernant le programme, contacter  
**Stéphan Dégeorges** • 04 50 88 21 10 • [conseils@caue74.fr](mailto:conseils@caue74.fr)

Les droits d'inscription sont forfaitaires. Ils couvrent les frais pédagogiques, le dossier pédagogique, et les éventuels frais de transport, d'hébergement et de repas s'ils sont précisés au programme de formation.

**A réception du bulletin de préinscription et du règlement, l'inscription ne sera validée qu'après l'envoi d'un mail de confirmation.**

Chaque préinscription fait l'objet d'une confirmation, d'une convention individuelle de formation et d'une convocation accompagnée du programme de formation détaillé. Attestation de présence, copie feuille d'émarginement et facture acquittée sont adressées en fin de formation.

Toute annulation parvenue moins de 14 jours calendaires avant la formation ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

### BULLETIN DE PRÉINSCRIPTION À RETOURNER ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT

**AU PLUS TARD  
MARDI 14 SEPTEMBRE 2021**

par voie postale  
à l'INES • Bâtiment Hélios • 60 avenue  
du lac Léman • Savoie Technolac  
73370 Le Bourget-du-Lac

# BULLETIN DE PRÉINSCRIPTION

## FORMATION EN PRÉSENTIEL

### ENSOLEILLER L'ARCHITECTURE

LE SOLAIRE, UNE NOUVELLE MATIÈRE DU PROJET ARCHITECTURAL

**jeudi 14 et vendredi 15 oct. 2021**

**au Bourget-du-Lac**

**Bât. Hélios, 60 av. du lac Léman, Savoie Technolac**

## APPRENANT [un bulletin par apprenant]

Nom  Prénom   
Fonction   
E-mail\*   
Téléphone\*   
Adresse   
  
Cp • Ville

## COMMUNE, ASSOCIATION, ORGANISME, ENTREPRISE

Nom   
Adresse   
  
Cp • Ville   
Téléphone   
N° Siret\*

## INTERLOCUTEUR [DRH, ou resp. de formation, ou resp. de l'inscription]

Nom  Prénom   
E-mail\*   
Téléphone\*

## RÈGLEMENT

- Par chèque de **1 000 € nets** (les 2 journées, repas non compris) à l'ordre de l'INES, à joindre à la préinscription
- Par mandat administratif

Date

Cachet et signature